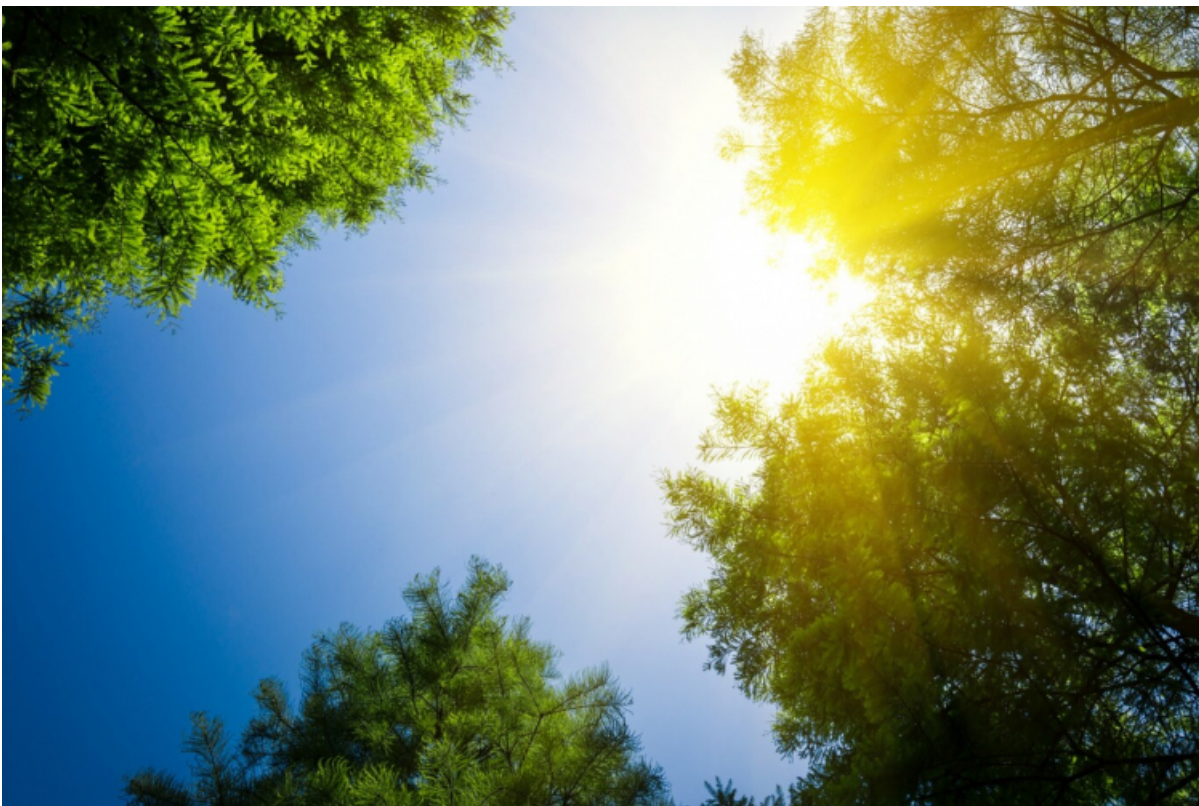




Dispositif de vigilance météorologique activé

Pour nos Séniors âgés de plus de 65 ans, mais aussi pour les personnes « fragiles » (en situation de handicap, sans domicile fixe, etc.), le CCAS met à jour le Registre Nominatif en continu et vous invite à vous y inscrire ou à y inscrire votre entourage dont l'état de santé et/ou la situation d'isolement pourrait mettre en difficulté la personne pendant un épisode caniculaire (**Dispositif de vigilance météorologique actif du 1er juin au 15 septembre 2024**).



L'inscription au registre nominatif repose sur une démarche volontaire, vous pouvez vous y inscrire de façon autonome. Un représentant légal, un tiers (ami, proche, médecin, service d'accompagnement à domicile, etc.) avec accord peut également y inscrire.

Vous inscrire, c'est bénéficier d'un accompagnement particulier lors des plans canicules, fortes intempéries et des événements sanitaires exceptionnels, c'est nous indiquer si vous êtes seul(e) et avancer ensemble dans la lutte contre l'isolement.

C'est bénéficier de visites à domicile, coups de fils réguliers de la part de nos agents.

Infos pratiques

Pour s'inscrire, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription ou la retirer en Mairie :

- Vous pouvez la renvoyer par courrier à : CCAS - 3, rue de la Liberté 95470 SURVILLIERS
- Vous pouvez la renvoyer par mail : ccas@mairiesurvilliers.fr
- Vous pouvez la déposer à l'accueil en Mairie de 09h à 12h et de 14h à 18h du lundi au vendredi (sauf mercredi après-midi) et le samedi matin, entre 09h et 12h.

Documents

[Fiche de renseignements - registre nominatif](#)

Contact

Le CCAS est à votre écoute et à votre disposition pour vous accompagner, vous pouvez le contacter au 01.34.68.34.35